

Point travaux

Information sur les principaux travaux du 14 au 20 avril 2025

Montpellier Méditerranée Métropole, compétente en matière de voirie et de mobilités, informe les habitants du territoire sur les principaux travaux de la semaine qui impactent les déplacements.

Nouvelles configurations de circulation

- **Quartier Prés d'Arènes**
 - **Où ? Rue du Professeur Antonin Balmès, entre les rues Maurice Le Boucher et Olof Palme.**
Quand ? Depuis le 12 avril 2025.
Quoi ? Mise en place d'une barrière pompier, dans le cadre de la nouvelle configuration de circulation rue du Professeur Antonin Balmès.
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
Incidences sur la circulation : suppression définitive de l'accès à la rue Olof Palme depuis la rue du Professeur Antonin Balmès.

Travaux récemment terminés

- **Quartier Hôpitaux – Facultés**
 - **Où ? Avenue du Major Flandre.**
Quand ? Depuis le 12 avril 2025.
Quoi ? Réfection de la chaussée et du stationnement.
Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
Incidences sur le stationnement : rétablissement des places de stationnement

Nouveaux chantiers

Merci de mentionner ici les nouveaux chantiers

- **Quartier Port Marianne**
 - **Où ? Avenue de la Pompignane, entre le rond-point Christophe Colomb et la rue Henri Pecquet.**
Quand ? Du 14 au 16 avril 2025 de 22h à 6h.
Quoi ? Pose de bordures et d'un nouveau revêtement, dans le cadre de l'aménagement de la ligne 1 de bus-tram.
Maître d'ouvrage : TaM.
Incidences sur la circulation :
 - fermeture de l'avenue de la Pompignane du rond-point Christophe Colomb vers la rue Henri Pecquet ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par le pont Juvénal, l'avenue Jacques Cartier, la rue Poséidon, le boulevard de l'Aéroport international, les rues Claude Berri et des Cormorans.



- **Quartier Mosson**

- **Où ? Route de Lodève entre les rues Favre de Saint-Castor et Lejzer Zamenhof .**

Quand ? Du 15 au 25 avril 2025 de 22h à 6h.

Quoi ? Réfection de la chaussée.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur le stationnement :

- La route de Lodève sera fermée à la circulation entre les rues Favre de Saint Castor et Lejzer Zamenhof;
Deux itinéraires de déviation seront mis en place :
- Vers la rue Lejzer Zamenhof, par l'avenue des Moulins, le rond-point de Guernica, les rues du Pilory, Mohammed V, de fond Caude, Yves Montand, la place Robert Schuman et la rue Benenson.
- accès riverains maintenus.

Travaux en cours

- **Secteur Cambacérès – Sud de France**

- **Où : Rue du Mas de Brousse**

Quand : Du 11 mars à mi-juillet 2025.

Quoi ?

- Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l'extension de la ligne 1.
- Pose d'un nouveau revêtement
- Aménagement d'une piste cyclable.
- Réfection des trottoirs.

Maître d'ouvrage : SA3M

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue du Mas de Brousse entre le carrefour Ada Lovelace/Mas de Brousse et le carrefour Steve Jobs/Mas de Brousse ;
 - ouverture du pont Karl Marx de la gare TGV Sud de France vers Odysseum ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Steve Jobs et Ada Lovelace vers Odysseum en passant par le pont Karl Marx ;
 - fermeture du pont Karl Marx d'Odysseum vers la gare TGV Sud de France ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation depuis le giratoire de Londres par l'avenue Nina Simone et la rue du Mas Rouge ;
 - fermeture définitive du parking provisoire Nord Gare TGV Sud de France.
- **Où ? Route de Vauguières.**
Quand ? Du 6 janvier au à mi-juillet
Quoi ? Création de la plateforme de tramway dans le cadre de l'extension de la ligne 1.
Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- fermeture provisoire de la route de Vauguières et du pont au-dessus de l'A709 ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation dans les deux sens de circulation par les rues du Mas Rouge et de la Fontaine de la Banquière et l'avenue Nina Simone.



- **Quartier Centre**

- **Où ? Rues Saint-Louis, Doria, Paladilhe, boulevard des Arceaux et rue Marioge.**

Quand ?

Du 24 février au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Démolition de l'îlot central rue Saint-Louis.
- Travaux de raccordement électrique haute tension et création d'un nouveau poste transformateur.
- Pose d'un nouveau revêtement.
- Réaménagement du trottoir rue Paladilhe et place Max Rouquette.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

du 24 février au 30 mai 2025 - rue Paladilhe

- mise en sens unique de la rue Paladilhe entre la rue Saint-Louis et la rue Pitot ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues Doria ;
- circulation cycliste à double sens maintenue ;
- circulation piétonne maintenue en fonction des besoins du chantier ;
- L'arrêt de bus « Doria » de la ligne 6 est déplacé au 6 rue Doria ;
- L'arrêt de bus « Doria » de la ligne 10 est déplacé au 8 rue Doria ;

du 24 février au 27 juin 2025 - rues Saint-Louis et Doria

- mise en sens unique de la rue Doria entre le boulevard des Arceaux et la rue Paladilhe ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par les rues Paladilhe et le boulevard des Arceaux ;
- Circulation cycliste à double sens maintenue ;
- Incidences sur la circulation piétonne : mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Saint-Louis entre le boulevard des Arceaux et la rue Paladilhe ;

du 8 au 15 avril 2025 - boulevard des Arceaux et rue Marioge

- partage de la circulation cycliste, automobile et des bus sur le boulevard des Arceaux entre les rues Paladilhe et Saint-Louis ;
- suppression des places de stationnement ;
- mise en sens unique de la rue Marioge entre les deux branches du boulevard des Arceaux ;
- un itinéraire de déviation est mis en place par la contre-allée sud du boulevard des Arceaux et la rue Gustave.

- **Où ? Rue Léon Blum entre l'avenue du Pont Juvénal et le boulevard de l'Aéroport International.**

Quand ? Du 10 février au 30 mai 2025.

Quoi ? Reprise de pavage.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur le stationnement : suppression des places de stationnement, en fonction des besoins du chantier.

○ **Où ? Aire piétonne Verdun – Sud Comédie.**

Quand ? Du 6 janvier à juin 2025.

Quoi ?

- Extension de l'aire piétonne.
- Installation de 9 sites de contrôle d'accès.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation **du 31 mars au 18 avril 2025** :

- fermeture de la rue Serane ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue du Verdun.

○ **Où ? Rue Hilaire Ricard et contre-allée Sud du boulevard des Arceaux**

Quand ? Du 4 novembre 2024 à juillet 2025.

Quoi ? Réaménagement des rues adjacentes à la place Max Rouquette dans le cadre du réaménagement des espaces publics Arceaux-Peyrou.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- réouverture de la contre-allée sud du boulevard des Arceaux ;
- fermeture de la rue Hilaire Ricard ;
- accès véhicules riverains maintenus sur la contre-allée du boulevard des Arceaux ;
- cheminement piéton et deux roues maintenus ;
- accès véhicules chantier et secours maintenus.

○ **Où ? Tunnel de la Comédie.**

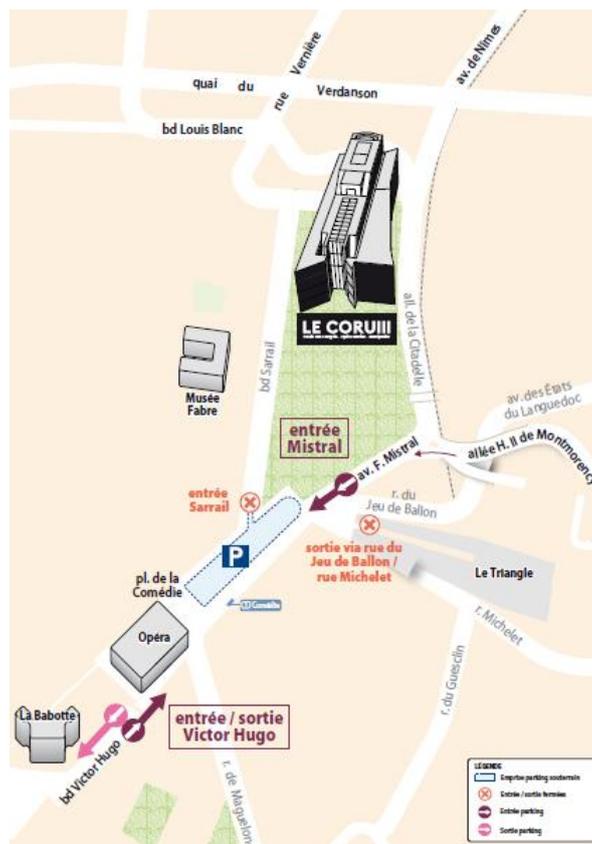
Quand ? Du 20 janvier au 31 mai 2025.

Quoi ? Réalisation d'une galerie cyclable sous la place de la Comédie.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

- ouverture du parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;
- fermeture des sorties du parking Comédie rues du Jeu de Ballon et Michelet ;
- la sortie s'effectuera par le boulevard Victor Hugo.



○ **Où ? Boulevard Sarrail, entre les numéros 7 et 13.**

Quand ? Du 28 octobre 2024 au 30 avril 2025.

Quoi ?

- Travaux de raccordement aux réseaux électrique, télécom et des eaux pluviales et eaux usées ;
- Réfection de la chaussée, dans le cadre des travaux de rénovation et d'embellissement de la place de la Comédie et de l'Esplanade.
- Réaménagement des sols de la jonction entre le Boulevard Sarrail et le Passage Bruyas.

Maître d'ouvrage : TaM et SA3M.

Incidences sur la circulation :

- mise en impasse du passage Bruyas ;
- accès réglementé à l'aire piétonne au niveau de la rue Montpelliéret ;
- modification des sens de circulation des rues Fabre et Jacques Cœur ;
- fermeture définitive de l'accès au parking Comédie par le boulevard Sarrail ;
- ouverture au parking Comédie par l'avenue Frédéric Mistral ;

○ **Où ? Avenue Charles Flahault.**

Quand ? Du 16 septembre 2024 à novembre 2025.

Quoi ?

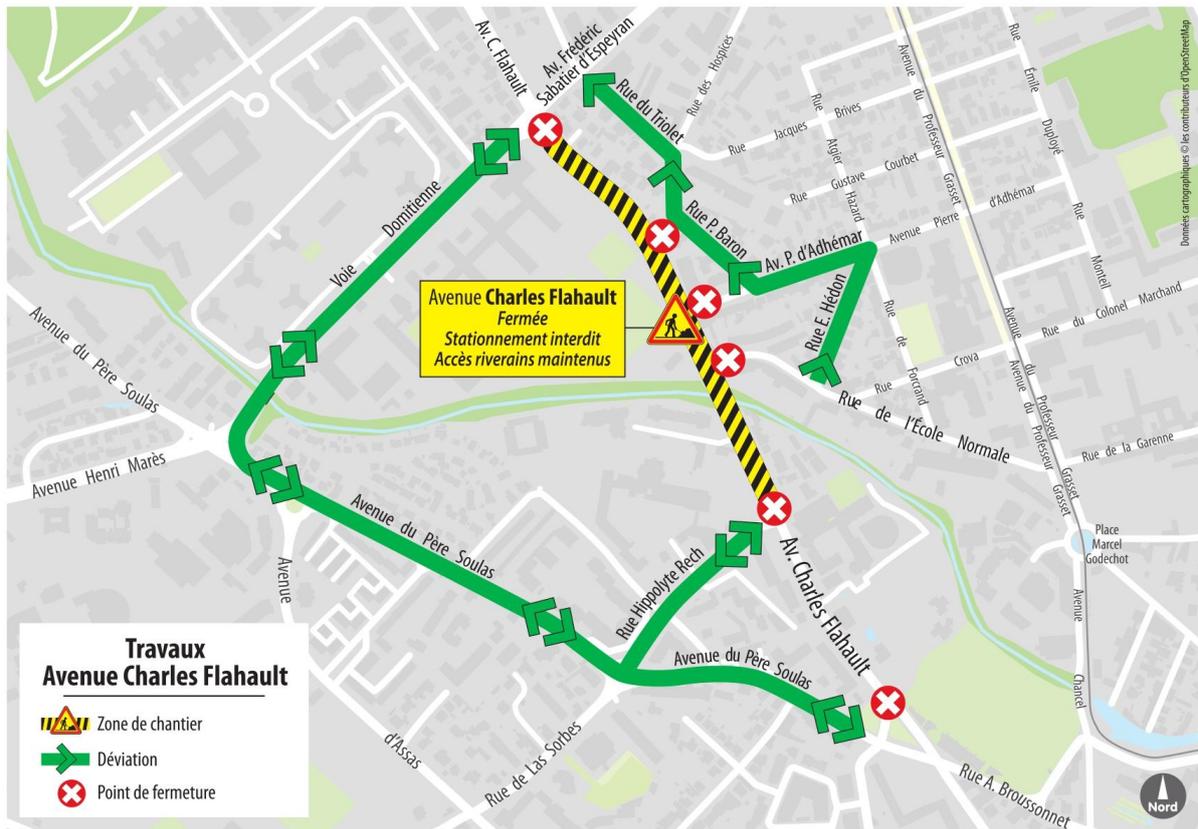
- Création et aménagement de piste cyclable.
- Mise en accessibilité des trottoirs.
- Renouvellement du réseau d'éclairage public.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation

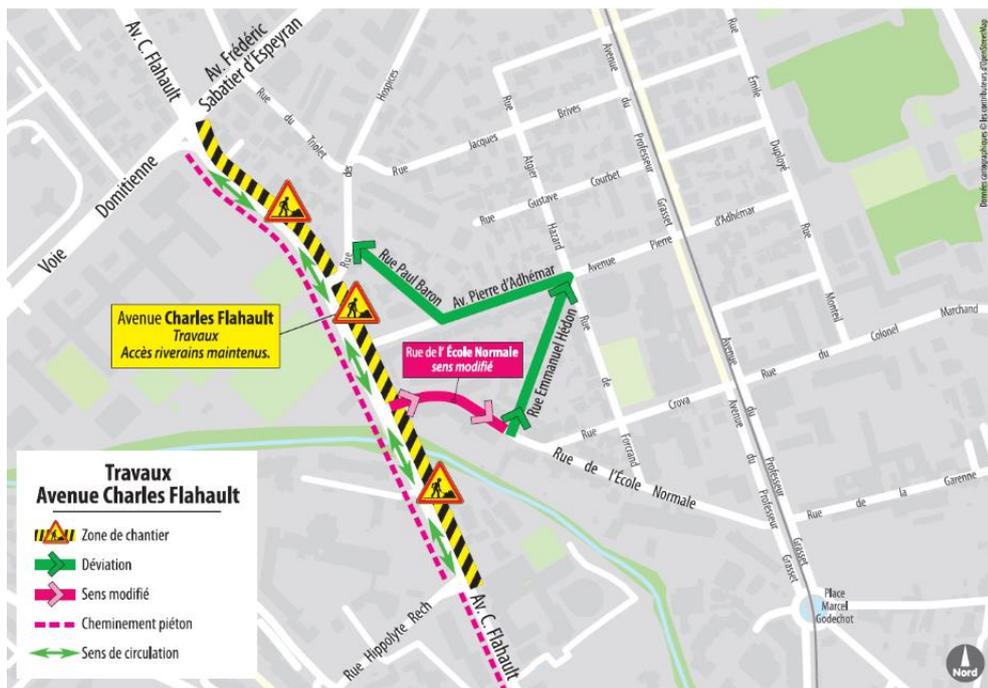
Du 14 au 25 avril 2025 :

- L'avenue Charles Flahault sera fermée à la circulation entre la rue Hippolyte Rech et la Voie Domitienne.
- La rue de l'École Normale, l'avenue Pierre Adhémar et la rue des Hospices seront mises en impasse.
- Une déviation sera mise en place :
 - À l'est, par l'avenue du Père Soulas et la voie Domitienne
 - À l'ouest, par la rue Emmanuel Hédon, l'avenue Pierre Adhémar, la rue Paul Baron, la rue des Hospices et la rue du Triolet.
- Accès riverains maintenu.
- Le stationnement est interdit.



Du 27 février 2025 au 30 avril 2025 - avenue Charles Flahault, entre la voie Domitienne et l'avenue Émile Diacon

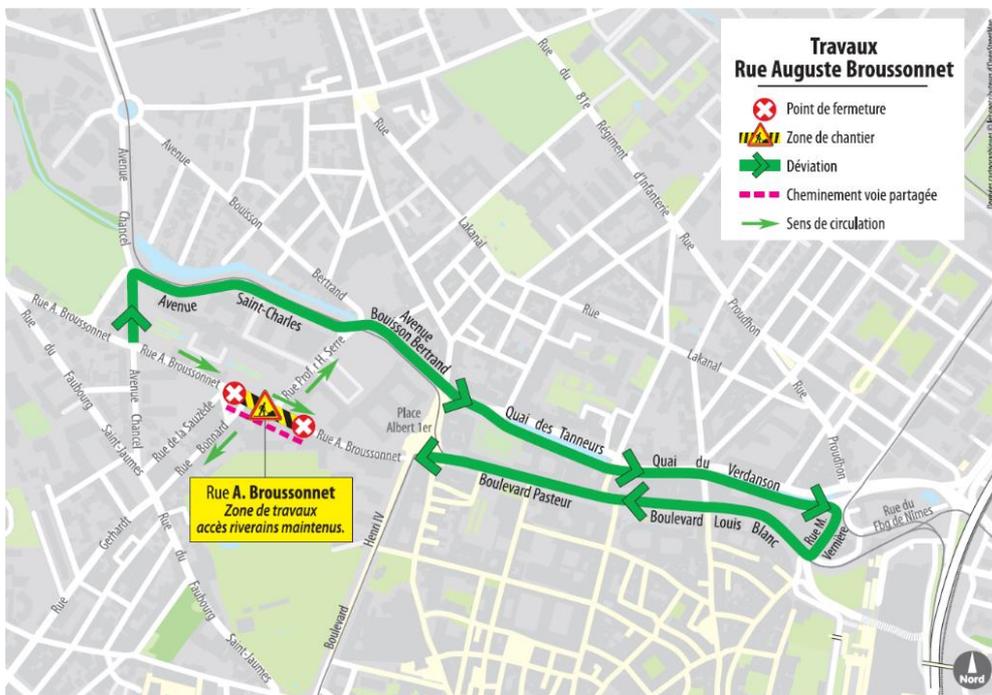
- réduction de 2 à 1 voie de circulation, dans les deux sens, avenue Charles Flahault entre la voie Domitienne et l'avenue Émile Diacon ;
- les cyclistes emprunteront la voie générale dans les deux sens de circulation ;
- places de stationnement supprimées ;
- accès riverains maintenus.



- **Où ? Place des Martyrs de la Résistance**
 Quand ? Du 4 mars 2024 à novembre 2025.
 Quoi ? Réaménagement de la place.
 Maître d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation :
 - accès riverains et livraisons maintenus ;
 - rétablissement de l'entrée et de la sortie du parking d'origine (par la rue Foch – parking Préfecture) ;
 - une sortie est également possible par la place du Marché aux Fleurs (pour les abonnés « Petits rouleurs ») ;
 - fermeture de la place des Martyrs de la Résistance à hauteur du numéro 3 (devant le restaurant Koréan Korner) ;
 - entrée aire piétonne uniquement par la rue Cambacérès.

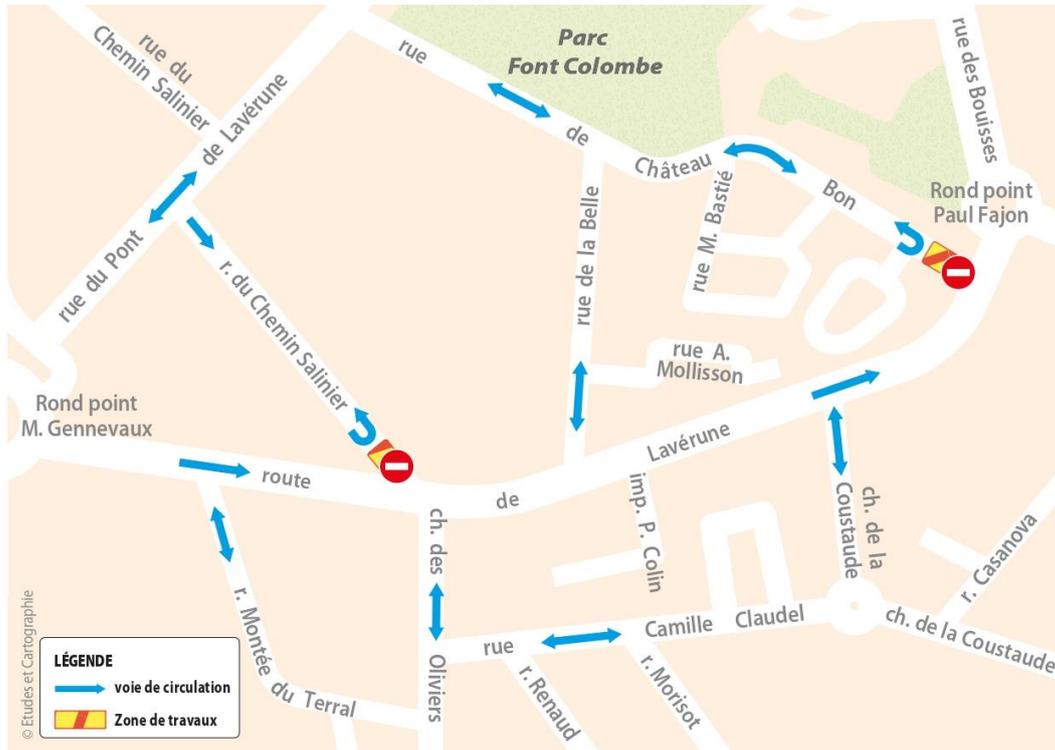
- **Où ? Rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.**
 Quand ? Du 5 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 31 juillet 2025.
 Quoi ?
 - Création d'une zone de rencontre. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée sans y stationner et bénéficient de la priorité sur les véhicules.
 - Aménagement de l'anneau vélo qui permettra de réaliser une continuité cyclable dans les deux sens de circulation autour du centre-ville de Montpellier.
 - Enfouissement des réseaux aériens.
 - Remplacement du réseau des eaux usées.
 - Renouvellement d'un collecteur d'assainissement souterrain suite à un effondrement.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et Régie des eaux.
 Incidences sur la circulation :
 - suppression de places de stationnement et fermeture de la rue Bonnard, entre les rues Auguste Broussonnet et du Faubourg Saint-Jaumes.
 - un itinéraire de déviation sera mis en place par la rue de la Sauzède.
 - accès piétons et riverains maintenus.
 - une place de stationnement au parking Pitot ou un abonnement de « stationnement résident sur voirie » est proposé aux riverains propriétaires ou locataires de parkings privés rue Bonnard ;
 - rétrécissement de la chaussée entre les rues de la Sauzède et Bonnard.

- du 8 janvier au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 31 juillet 2025**
 - fermeture de la rue Auguste Broussonnet entre la rue de la Sauzède et l'entrée de l'Institut de Botanique ;
 - maintien de la circulation riveraine rues Auguste Broussonnet, Bonnard et Professeur Henri Serre ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par les avenues Chancel, Saint-Charles, Bouisson Bertrand, les quais des Tanneurs, du Verdanson, les rues Michel Vernière, du Faubourg de Nîmes et les boulevards Louis Blanc et Pasteur ;
 - mise en place d'un cheminement en voie partagée, piétons et cyclistes, dans les deux sens de circulation.



- **Où ? Avenue Georges Clemenceau et rues adjacentes.**
 Quand ? du 29 juin 2024 au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 30 avril 2025.
 Quoi ? Réalisation de la plateforme et de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture des voies selon les besoins du chantier ;
 - accès riverains maintenus.

 - **Quartier Cévennes**
 - **Où ? Rues du Chemin Salinier, de la Belle et de Château Bon.**
 Quand ? Du 8 juillet 2024 au 28 mars 2025. Prolongation jusqu'au 27 juin 2025.
 Quoi ?
 - Pose de la voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
 - Raccordement de réseau d'eau.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de l'accès à la rue du chemin Salinier depuis la route de Lavérune ;
 - accès riverains maintenus par la rue du Pont de Lavérune.
- du 31 mars au 27 juin 2025 - rue de Château bon**
- mise en impasse de la rue de Château bon au croisement avec la route de Lavérune ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue de la Belle.



- **Quartier Croix d'Argent**

- **Où ? Avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine.**
Quand ? Du 30 septembre 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Réaménagement de l'avenue Étienne Méhul.
- Enfouissement des réseaux de l'éclairage public, électrique et télécom.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 30 septembre 2024 au 22 avril 2025

- mise en sens unique de l'avenue Étienne Méhul depuis la rue Raymond Recouly vers la rue de la Madeleine ;
- mis en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Jasse de Maurin et Raymond Recouly ;
- accès riverains maintenus.



○ **Où ? Avenue du XV de France.**

Quand ? Du 18 mars 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ? Réalisation de la plateforme de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation **du 24 mars au 18 avril 2025 de 22h à 6h** entre l'avenue du XV de France et la rue de Bugarel et de l'avenue de Vannières et le centre commercial Ovalie sur le boulevard Paul Valéry : suppression des places de stationnement rue du XV de France



- **Où ? Rues des Chasseurs, de Font-Couverte, du Roc de Pézenas et route de Lavérune.**

Quand ? Du 27 novembre 2023 à août 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et des voies ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d'un nouvel enrobé.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

du 20 novembre 2024 au 27 juin 2025

- mise en impasse de la rue des Chasseurs, de la rue Font-Couverte vers la route de Lavérune ;
- configuration définitive en sens unique de la rue de Font-Couverte, de la rue des Chasseurs vers l'avenue de la Croix du Capitaine ;

du 12 février 2024 au 31 janvier 2025. Prolongation jusqu'au 30 mai 2025

rue de Font-Couverte, entre les rues des Chasseurs et du Lavandin :

- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre les numéros 308 et 298 ;
- mise en sens unique de la rue de Font-Couverte entre l'avenue de la Croix du Capitaine et la rue des Chasseurs ;
- accès riverains maintenus jusqu'au rond-point de la rue des Chasseurs ;

du 20 janvier au 21 mars 2025. Prolongation jusqu'au 30 juin 2025

- mise en impasse de la rue du Roc de Pézenas au croisement avec la route de Lavérune ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Figairasse et de la Croix de Figuerolles.



- **Où ? Avenue Lepic, entre la place du 8 Mai 1945 et la rue de l'Étoile Bleue.**

Quand ? Du 25 janvier 2024 au 20 décembre 2025.

Quoi ?

- Réalisation de la plateforme et voie ferrées dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Dévoiement des réseaux d'eau potable.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation :

du 6 janvier au 30 mai 2025. Prolongation jusqu'au 30 juin 2025

- fermeture de l'avenue Lepic entre les rues Léon Marès et du 56^e Régiment d'Artillerie ;
- mise en impasse du passage 75 ;
- accès riverains jusqu'à la rue Léon Marès par la place du 8 Mai 1945.



- **Où ? Place Fourier.**

Quand ? Du 8 janvier au 20 décembre 2025.

Quoi ?

- Pose d'un nouvel enrobé ;
- Travaux d'infrastructure et voie ferrée dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.

Maître d'ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : suppression de places de stationnement place Fourier.



- **Où ? Cité Créative entre la rue du 56^e Régiment d'Artillerie et la place Niki de Saint-Phalle.**
 Quand ? Du 20 novembre 2023 au 20 décembre 2025.
 Quoi ? Construction de la ligne 5 de tramway.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de l'accès à la Cité Créative depuis la rue du 56^e Régiment d'Artillerie ;
 - maintien des accès piétons aux résidences et à l'école ESMA ;
 - suppression des stationnements sur le mail Pierre Mauroy.

- **Quartier Hôpitaux – Facultés**
 - **Où ? Avenue des Apothicaires.**
 Quand ? Du 7 au 25 avril 2025.
 Quoi ? Sécurisation du cheminement piétons et aménagement des quai bus.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - réduction de 2 à 1 voie de circulation avenue des Apothicaires entre la rue de Croix Verte et la bretelle de la route de Ganges, selon les besoins du chantier ;
 - suppression des places de stationnement.

 - **Où ? Avenue Agropolis.**
 Quand ? Du 12 février au 20 décembre 2024. Prolongation jusqu'au 15 avril 2025.
 Quoi ? Travaux de réseaux souterrains, de voirie et végétalisation dans le cadre de la construction de ligne 5 de tramway.
 Maître d'ouvrage : TaM.
 Incidences sur la circulation : mise en sens unique de l'avenue d'Agropolis entre le giratoire Professeur Louis Malassis au rond-point Agropolis.



- **Quartier Mosson**

- **Où ? Rue de L'Agenais.**

Quand ? Du 7 avril au 30 septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement d'une voie partagée sur la rue de l'Agenais.
- Aménagement du square Chico Mendès.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de la rue de l'Agenais (dans la continuité de la rue de l'Albigeois) vers la rue de l'Agathois ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de l'Albigeois et de l'Agathois.

- **Où ? Voie Domitienne devant la Cité universitaire « Voie Domitienne ».**

Quand ? Du 31 mars au 25 avril 2025.

Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.

Incidences sur la circulation :

du 14 au 25 avril 2025 - côté Cité universitaire « Voie Domitienne »

- réduction de deux à une voie de circulation devant la Cité universitaire (côté Voie Domitienne,) dans le sens de l'avenue Charles Flahault vers l'avenue du Père Soulas.

- **Où ? Avenue de l'Europe.**

Quand ? Du 13 février au 13 juin 2025.

Quoi ? Réalisation de sondages préalables à la création du réseau de chaleur Nord.

Maîtrise d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

du 13 février au 31 mai 2025

- réduction de 3 à 1 voie de circulation avenue de l'Europe, entre le carrefours Guilhem de Poitiers et la rue d'Uppsala ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue du Lauragais ;

du 14 avril au 16 mai 2025

- mise en sens unique de la rue d'Uppsala entre l'avenue de l'Europe et la rue de Bâle
- mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de Bâle et de Bologne.

- **Où ? Rues du Bassin et Icard.**

Quand ? Du 11 février au 17 avril 2025.

Quoi ?

- Pose d'un nouveau revêtement.
- Végétalisation et embellissement, dans le cadre du projet de reconquête du Vieux Celleneuve.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture à la circulation de la rue Icard et de l'impasse du Bassin ;
- mise à double sens, en circulation alternée des rues du Bassin et des Écoles ;
- circulation piétonne riveraine maintenue ;
- accès aux garages supprimés ;
- les conteneurs à déchets situés rues des Écoles et du Bassin seront déplacés place Henri IV.

○ **Où ? Place Renaudel et rue Marcelin Albert, entre la route de Lodève et la place Henri IV.**

Quand ? Du 6 janvier au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Pose d'un nouveau revêtement.
- Renouvellement du réseau des eaux usées et dévoiement du réseau d'eau potable.
- Végétalisation et embellissement, dans le cadre du projet de reconquête du Vieux Celleneuve.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue Marcelin Albert, entre la route de Lodève et la place Henri IV ;
- accès piétons au cinéma maintenu en mode dégradé ;
- suppression des places de stationnement.

○ **Où ? Rue de Cos**

Avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Salerne.

Quand ? Du 14 octobre 2024 au 31 août 2025.

Quoi ?

- Dévoiement des réseaux de gaz, télécom et électrique, d'eaux pluviales, d'eaux usées et d'eau potable.
- Création du réseau de chaleur Nord.

Maître d'ouvrage : SA3M.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la rue de Cos ;
- fermeture de l'avenue de Barcelone, entre le rond-point Schumann et la rue de Salerne ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de l'Europe ;
- accès au parking du centre commercial Louisville par l'avenue d'Heidelberg.

○ **Où ? Avenue des Moulins, entre la route de Lodève et la rue du Truc de Leuze.**

Quand ? Du 8 juillet 2024 au 15 août 2025.

Quoi ?

- Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement.
- Renouvellement de l'éclairage public.

Maîtres d'ouvrage : ENEDIS et Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur circulation :

- suppression de places de stationnement entre la rue des Congrégations et la rue des Communautés ;
- fermeture de l'avenue des Moulins de l'impasse des Moulins à la rue des Avelaniers ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la route de Lodève, les rues Paul Rimbaud et des Avelaniers ;
- accès riverains maintenus.

- **Où ? Avenue des Moulins et allée Paul Rivet entre les rues Henri Lagattu et de Malbosc.**
 Quand ? Du 8 octobre 2024 au 14 avril 2025.
 Quoi ? Création du réseau de chaleur Nord.
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M Énergie.
 Incidences sur la circulation :
 - accès supprimé au rond-point de la Pérouse par l'avenue des Moulins ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue Jean Bart et l'avenue des Moulins.

- **Où ? Rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix.**
 Quand ? Du 7 octobre 2024 à novembre 2025.
 Quoi ?
 - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.
 - Extension d'un collecteur des eaux pluviales.
 - Création d'une piste cyclable.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole et ENEDIS.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de la rue Jules Guesde, entre l'allée de Paris et la rue de la Croix ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation par les rues de la Condamine, du Docteur Lachapelle, la route de Lodève et l'allée de Paris.

- **Quartier Prés d'Arènes**
 - **Où ? Rue des Tulipes, entre l'avenue des Prés d'arènes et la rue de la Laïcité.**
 Quand ? Du 31 mars au 11 avril 2025. Prolongation jusqu'au 25 avril 2025.
 Quoi ? Plantation de deux arbres.
 - Embellissement et végétalisation.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - mise en place d'une circulation alternée de la rue des Tulipes, selon les besoins du chantier, entre l'avenue des Prés d'arènes et la rue de la Laïcité ;
 - suppression de deux places de stationnement
 - accès riverains maintenus.

 - **Où ? Rue Assia Djebbar et boulevard Jacques Fabre de Morlhon.**
 Quand ? Du 11 au 13 février 2025. Prolongation jusqu'au 19 juillet 2025.
 Quoi ?
 - Création d'un parc public.
 - Déplacement d'une armoire de commande de feux tricolores.
 Maîtres d'ouvrage : SA3M. Régie des eaux
 Incidences sur la circulation :
 - mise à sens unique d'une portion de la rue Assia Djebbar jusqu'au boulevard Jacques Fabre de Morlhon ;
 - réduction de deux à une voie de circulation boulevard Fabre de Morlhon.

 - **Où ? Carrefour avenue de Palavas et rue de Centrayrargues.**
 Quand ? Du 27 janvier au 30 mai 2025.
 Quoi ?
 - Aménagement du carrefour.
 - Embellissement et végétalisation.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation (en fonction des besoins du chantier) :
 - fermeture de la rue de Centrayrargues, entre la rue des Razeteurs et l'avenue de Palavas ;

- mise en place d'un itinéraire de déviation par la rue des Razeteurs et l'avenue du Maréchal Leclerc ;
 - suppression de places de stationnement ;
 - mise en impasse de la rue de Centrayrargues, du chemin de Moularès vers l'avenue de Palavas ;
 - mise en place d'une circulation alternée avenue de Palavas entre l'impasse Bencker et la rue de la Manade ;
 - accès riverains maintenus ;
- **Quartier Port Marianne**
 - **Où :**
Rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux.
Rue Alphonse Juin, du n° 85 au n°220.
 Quand : Du 20 janvier au 7 mars 2025. Prolongation jusqu'au 14 avril 2025.
 Quoi :
 - Élargissement du parvis des écoles Jean Zay et Sergueï Prokofiev et du plateau traversant, dans le cadre du dispositif, « Rue des Écoliers ».
 - Travaux de dévoiements de réseaux des eaux pluviales et eaux usées.
 Maîtrise d'ouvrage : SA3M.
 Incidences sur la circulation :
depuis le 18 mars 2025
 - réouverture de la rue Marie Durand, de l'avenue Alphonse Juin à la rue André Malraux ;
 - rétablissement de places de stationnement ;**du 19 mars au 14 avril 2025**
 - fermeture à circulation de la rue Alphonse Juin entre les rues Marie Durand et André Malraux ;
 - mise en place d'un itinéraire de déviation en double sens pour les cyclistes et les automobiles par les rues Marie Durand et André Malraux ;
 - cheminement piétons maintenu ;
 - accès riverains maintenus ;
 - places de stationnements maintenues.
 - **Où ? Avenue du Mondial 98, du rond-point Mattéo Manuguerra vers la place Ernest Granier.**
 Quand ? Du 10 juin 2024 au 30 avril 2025.
 Quoi ?
 - Création et aménagement de la piste cyclable – Véloligne A.
 - Végétalisation et embellissement de l'avenue.
 - Désimperméabilisation des sols.
 Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
du 17 février au 21 mars 2025. Prolongation jusqu'au 30 avril 2025
 - réouverture de l'avenue du Mondial 98 du rond-point d'Odysseum vers le rond-point Mattéo Manuguerra ;
 - mise en impasse de la rue Léonard de Vinci au croisement avec l'avenue du Mondial 98, dans le sens de la rue Léonard de Vinci vers l'avenue du Mondial 98 ;
 - accès riverains maintenus ;
 - mise en place de deux itinéraires de déviation par :
 - la route de Vauguières et les rues Le Titien et Éric Tabarly ;
 - la route de Vauguières, l'avenue Albert Einstein, le rond-point Christophe Colomb et l'avenue Raymond Dugrand ;**du 26 mars au 11 avril 2025 selon les besoin du chantier Prolongation jusqu'au 30 avril 2025**
 - fermeture de la bretelle de l'avenue Marie de Montpellier, de la rue de Messidor à l'avenue du Pirée ;

- mise en place d'un itinéraire de déviation par le pont Jean Zucarelli et l'avenue du Professeur Étienne Antonelli ;
- fermeture de la bretelle de l'avenue Marie de Montpellier, de la rue Messidor à l'avenue du Professeur Étienne Antonelli ;
- mise en place d'une déviation par le pont Jean Zucarelli, l'avenue du Pirée, la place Jean Bène, l'avenue du Pirée et le chemin de Moularès ;
- fermeture de l'avenue Marie de Montpellier, dans le sens rue de Syracuse vers l'avenue du Professeur Étienne Antonelli ;
- maintien de la circulation vers la place Ernest Granier ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation, vers l'avenue du Pirée, par le pont Jean Zucarelli, l'avenue du Pirée, la place Jean Bène, l'avenue du Pirée et le chemin de Moularès ;
- fermeture de l'avenue Marie de Montpellier du rond-point Ernest Granier à la rue Vendémiaire ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par la place Ernest Granier, l'avenue de Boirargues, la place Christophe Colomb et la rue Vendémiaire.

du 16 au 25 avril 2025 :

- Fermeture du rond-point Mattéo Manuguerra l'axe principal Odysseum et Ernest Granier est maintenu dans les deux sens de circulation.
- mise en place de deux itinéraires de déviation par :
 - la route de Vauguières et les rues Le Titien et Éric Tabarly ;
 - la route de Vauguières, l'avenue Albert Einstein, le rond-point Christophe Colomb et l'avenue Raymond Dugrand
- Extinction des feux tricolores.
- mise en impasse de la rue Léonard de Vinci au croisement avec l'avenue du Mondial 98, dans le sens de la rue Léonard de Vinci vers l'avenue du Mondial 98 ;
- accès riverains maintenus ;

du 14 avril au 16 mai 2025 :

- Fermeture de l'avenue Marie de Montpellier vers le rond-point Ernest Granier.
- Mise en place d'une déviation par les rues de Famagouste, de Raguse et le rond-point Ernest Granier.
- Pour les poids lourds mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue Germaine Tillion, la rue des Acconiers, le pont André Lévy, l'avenue Théroigne de Méricourt, place Pablo Picasso et l'avenue Raymond Dugrand.

- **Métropole (hors Montpellier)**

- **Où ? Castries – place du Cartel.**

Quand ? Du 13 Janvier au 30 juin 2025.

Quoi ?

- Réfection et piétonisation de la place centrale du village.
- Réfection de la voirie et des trottoirs sur les rues adjacentes à la place.
- Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l'éclairage public.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 24 mars au 25 avril 2025 :

- fermeture de l'avenue de la Promenade, entre les numéros 13 et 21 ;
- accès aux commerces et aux livraisons dans les deux sens de circulation depuis la rue des Écoles ;
- mise en place d'un itinéraire de déviation par l'avenue de Montpellier et la rue de l'Argenterie.

- **Où ? Clapiers – carrefour des Closades / avenue du Martinet (RM65).**

Quand ? Du 19 novembre à juillet 2025.

Quoi ?

- sécurisation du carrefour des Closades ;
- création d'une piste cyclable – véloligne B ;
- création de deux arrêts de bus ;
- raccordement du réseau des eaux usées.

Maîtrise d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation **du 7 février au 27 juin 2025 :**

- réduction de la chaussée ;
- réduction de la vitesse à 30 Km/h ;
- maintien des deux sens de circulation.

- **Où ? Grabels – rues de la Valsière et Gaston Planté.**

Quand ? Du 10 février au 27 juin 2025.

Quoi ?

- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle.
- Aménagement de voirie.
- Sécurisation des carrefours.
- Mise en place d'un stationnement réglementaire.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée rue de la Valsière, en fonction des besoins du chantier ;
- suppression de places de stationnement.

- **Où ? Juvignac – avenues du Perret et des Hauts de Fontcaude.**

Quand ? De 24 février au 1^{er} août 2025.

Quoi ?

- Aménagement de voirie.
- Création d'une piste cyclable bidirectionnelle et d'une voie verte.
- Sécurisation des carrefours.
- Mise en place d'un stationnement réglementaire.
- Création d'une zone de rencontre devant les commerces.

Maître d'ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en place d'une circulation alternée avenue des Hauts de Fontcaude en fonction des besoins du chantier ;
- suppression de places de stationnement.

- **Où ? Lattes – avenue des Platanes, entre l’avenue de Figuières et le rond-point du chemin du Mas Rouge.**

Quand ? Du 5 juillet à novembre 2025.

Quoi ?

- Pose de canalisations d’eaux usées, d’eau potable, électrique et télécom.
- Pose de réseau électrique et télécom.
- Raccordement au réseau d’eau brute (BRL).

Maître d’ouvrage : SA3M et Régie des eaux.

Incidences sur la circulation :

Du 31 mars à juillet 2025 :

- mise en sens unique de l’avenue des Platanes ;
- circulation de Lattes vers Montpellier maintenue ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation par l’avenue Georges Frêche, les avenues de Figuières et des Platanes
- suppression des places de stationnement ;
- accès riverains et commerces maintenus.

- **Où ? Lavérune – avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires.**

Quand ? Du 15 juillet 2024 à décembre 2025.

Quoi ?

- Renouvellement des réseaux d’assainissement et des eaux pluviales
- Création de pistes cyclables.
- Réfection de la chaussée et des trottoirs.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation

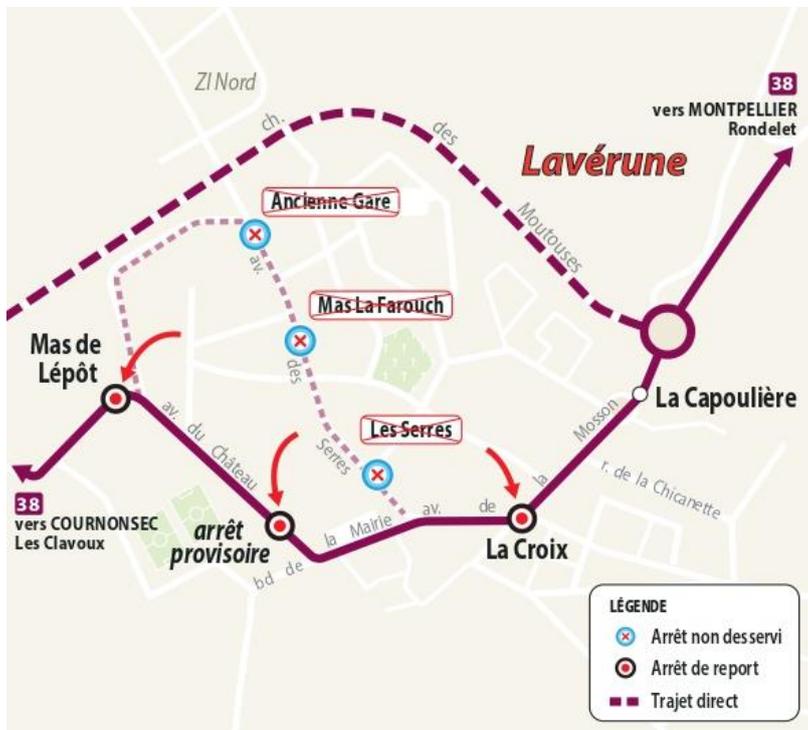
du 18 novembre 2024 au 30 septembre 2025 :

- fermeture de l’avenue des Serres, entre le boulevard de la Mairie et la rue des Aires ;
- un itinéraire de déviation sera mis en place par le boulevard de la Mairie et l’avenue du Château (RM5E12) ;
- accès riverains maintenus.

Incidences sur les lignes de bus :

- les lignes de bus TaM et LIO seront déviées par l’avenue de la Mosson, le boulevard de la Mairie et l’avenue du Château ;
- les arrêts : Ancienne Gare, Mas la Farouch et Les Serres ne sont pas desservis dans les deux sens ;
- se reporter aux arrêts : Mas de Lépôt, La Croix et aux arrêts provisoires avenue du Château.

Plus d’infos sur cartographie.tam-voyages.com



○ **Où ? Montferrier-sur-Lez – rond-point d’Agropolis.**

Quand ? Du 2 octobre 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

- Aménagement des nouveaux giratoires d’Agropolis sous la RM65, dans le cadre de la construction de la ligne 5 de tramway.
- Pose d’un nouvel enrobé.
- Pose de la glissière de sécurité dans le cadre de la construction de la ligne 5 du tramway.

Maître d’ouvrage : TaM.

Incidences sur la circulation : réduction à une voie du giratoire d’Agropolis sous la RM65.

○ **Où ? : Montferrier-sur-Lez – RM17E11 – liaison entre les quartiers du Fescou (RD112) et de Caudalie (RM17) – Pont du Lez.**

Quand ? Du 2 juin 2023 à septembre 2025.

Quoi ?

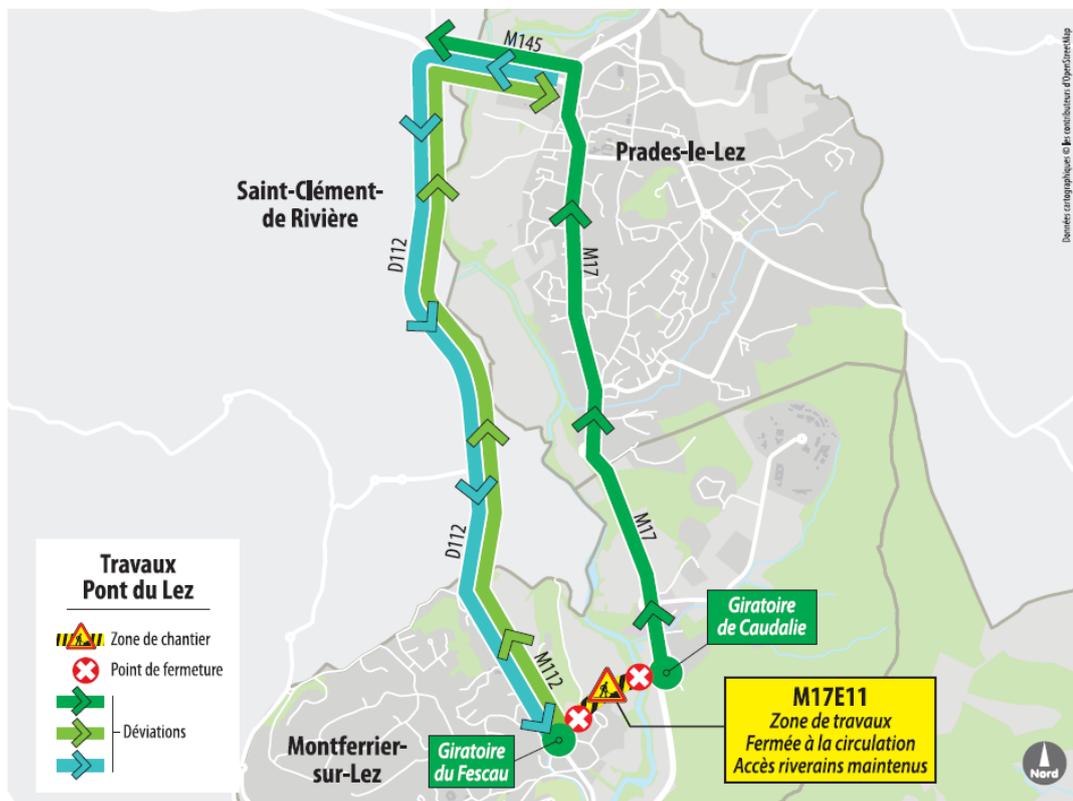
- Création d’une voie verte sur la RM17E11 et élargissement du pont du Lez ;
- aménagement de la voie verte entre la route métropolitaine 112 (RM112) et le chemin de la Meule.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

du 24 février au 27 juin 2025

- fermeture à la circulation automobile, piétonne et cycliste, de la RM17E11 entre le giratoire du Fescou (RM112) et le giratoire de Caudalie (RM17).
- accès riverains maintenu par le chemin de la Meule.
- mise en place de trois itinéraires de déviation
- depuis le giratoire de Caudalie, en direction de Montferrier-sur-Lez, suivre la RM17 et la RM145.
- à Prades-le-Lez, en direction de Montferrier-sur-Lez, suivre la RM145 et la RD112 (ancienne SICA « Les Vergers du Lez »).
- depuis le giratoire du Fescou, en direction de Prades-le-Lez, suivre la RM112 et la RM145.



- **Où ? Pérols – route métropolitaine 172 (RM172), entre le rond-point de l’Aéroport et l’avenue Georges Frêche.**

Quand ? Du 24 février au 18 avril 2025. Prolongation jusqu’au 30 avril 2025.

Quoi ? Extension de réseau électrique haute tension.

Maître d’ouvrage : ENEDIS.

Incidences sur la circulation :

- fermeture de la RM172, du rond-point de l’Aéroport vers l’avenue Georges Frêche;
- accès aux entreprises de la ZAC Alfred Sauvy par la RM66, la route de la Foire, l’avenue Georges Frêche, le rond-point D21E1 (Jardiland) et la rue Alfred Sauvy ;
- accès riverains et à la déchèterie par la RM66, la route de la Foire et l’avenue Georges Frêche.

- **Où ? Saint-Drézéry – avenue de la Méditerranée.**

Quand ? Du 20 janvier 2025 au 29 avril 2025.

Quoi ?

- Aménagement de voirie.

Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.

Incidences sur la circulation :

- mise en sens unique de l’avenue de la Méditerranée depuis le rond-point avenues Croix de Mounié / du Béranger / de la Méditerranée jusqu’à l’allée de la Liberté ;
- mise en place d’un itinéraire de déviation en direction de Montaud, par l’avenue de la Méditerranée, l’allée de la Liberté et l’avenue Croix de Mounié ;
- suppression de places de stationnement ;
- mise en place d’une circulation alternée au croisement de l’avenue de la Méditerranée et l’allée de la Liberté.



- **Où ? Saussan – route métropolitaine 27E7 (RM27E7), entre l’avenue de l’Aurore et la route métropolitaine 185E1 (RM185E1).**
 Quand ? Du 25 novembre 2024 au 25 avril 2025.
 Quoi ? Création d’une voie verte.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - fermeture de la RM27E7, entre l’avenue de l’Aurore et la RM185E1 ;
 - un itinéraire de déviation sera mis en place par les routes métropolitaines 185E1 et 27.

- **Où ? Vendargues – avenue de la Gare, rue des Balances et rue des Bergeries.**
 Quand ? Du 17 juin 2024 au 27 juin 2025.
 Quoi ?
 - Enfouissement des réseaux télécom, électrique et de l’éclairage public.
 - Aménagement de voirie.
 Maître d’ouvrage : Montpellier Méditerranée Métropole.
 Incidences sur la circulation :
 - suppression de places de stationnement ;
 - fermeture de l’avenue de la Gare, entre la place des Écoles laïques et le carrefour des Balances ;
 - mise en place de deux itinéraires de déviation
 - par les rues de la Monnaie et de la Bergerie ;
 - par la rue de la Fontaine ;
 - fermeture de la rue des Balances entre la rue des Bergerie et la rue de la Monnaie ;
 - un itinéraire de déviation est mis en place par la rue des Bergerie ;
 - inversion du sens de circulation rue des Bergeries entre les rues de la Monnaie et des Balances ;
 - mise à double sens de circulation de la rue de la Monnaie.